



Ville de Métis-sur-Mer



PUBLIC NOTICE TO RESIDENTS OF METIS –SUR-MER

MUNICIPAL BY-LAW NO. 17-118 REGARDING:

- 1- Budget forecasts for the 2018 fiscal year and;
- 2- The imposition of real estate taxes, service taxes and tariffs for the 2018 fiscal year.

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Stéphane Marcheterre, Director General and secretary treasurer that the municipal council of Métis-sur-Mer adopted, on December 14, 2017, By-Law no. 17-118 regarding budget forecasts for the 2018 fiscal year and the imposition of real estate taxes, service taxes and tariffs for the 2018 fiscal year.

Any interested party may consult the said By-Law at the office of the Municipality.

This By-Law comes into effect in accordance with the Law.

GIVEN AT MÉTIS-SUR-MER this 15th day of December, 2017

Stéphane Marcheterre,
Director General and secretary treasurer

AVIS PUBLIC AUX RÉSIDANTS DE MÉTIS-SUR-MER

RÈGLEMENT MUNICIPAL NO. 17-118 CONCERNANT :

- 1- Les prévisions budgétaires pour l'année financière 2018 et;
- 2- L'imposition des taxes foncières, des taxes de services et les tarifs pour l'année financière 2018.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier que le Conseil municipal de Métis-sur-Mer a adopté, le 14 décembre 2017, un règlement portant le no. 17-118, relatif aux prévisions budgétaires pour l'année financière 2018 et l'imposition des taxes foncières, des taxes de services et les tarifs pour l'année financière 2018.

Tous les intéressés peuvent prendre connaissance du dit règlement au bureau municipal.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

AVIS DONNÉ À MÉTIS-SUR-MER, ce 15e jour du mois de décembre 2017

Stéphane Marcheterre
Directeur général et secrétaire trésorier